



Mairie  
de  
**VALLÈGUE**  
(Haute-Garonne)

*République Française*

## Extrait du registre des délibérations

### COMMUNE DE VALLÈGUE

**Délibération n° 2024-06-02**

SEANCE 03 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le trois juin à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 23 mai 2024

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, ROUX Patrick, CARRIÈRE Jean-Louis, DEVORA Daniel, GALTIER Patrice, GUILLES Bernard, MALET Jacques, PINAUD Jérôme, RICHER Pascale, ROUX Evelyne et ZINDEL Laurent.

Membres absents et excusés :

- BEY-CREUX Céline a donné procuration à RICHER Pascale,
- TUDELA François a donné procuration à DEVORA Daniel
- ESCRIEUX Patrice a donné procuration à CAUSSINUS Serge

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

**Objet : Choix d'un bureau d'étude pour l'aménagement des espaces publics**

31290 VALLÈGUE • Téléphone : 05 61 27 14 52 • Fax : 05 62 71 24 65

Courriel : mairiedevallegue@wanadoo.fr

Monsieur Le Maire rappelle la procédure de passation d'un marché public dans le cadre du choix d'un bureau d'étude pour l'aménagement des espaces publics.

La commission d'appel d'offre s'est réunie afin de classer les candidatures selon les critères suivants : les critères techniques pour 70% de la note globale et le critère prix pour 30% (selon les termes du règlement de la consultation)

	<b>SILLONNE / INDIS</b>	<b>GETUDE / COMPLEMENT TERRE</b>	<b>11 Bis STUDIO / LS INGENIERIE</b>
<b>Note mémoire technique</b>	<b>95.00</b>	<b>93.50</b>	<b>98.50</b>
Coefficient pondérateur 70% =	0.7	0.7	0.7
Note technique Pondérée =	66.5	65.5	69.0

<b>Note prix des prestations</b>	<b>77.02</b>	<b>74.55</b>	<b>100.00</b>
Coefficient pondérateur prix 30% =	0.3	0.3	0.3
Note prix Pondérée =	23.1	22.4	30.0

<b>Note globale =</b> (note mémoire X coeff mémoire) + (note prix X coeff prix) + (note délai X coeff délai)	<b>89.6</b>	<b>87.8</b>	<b>99.0</b>
<b>Classement</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

Au vu des travaux de la commission d'appel d'offre, le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, retient l'offre du groupement 11Bis Studio Architecture et Paysage / LS Ingenierie sis 11 Bis route du Faubourg du Sers 31450 MONTGISCARD.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Rémy ZANATTA



Transmis au représentant de l'Etat le : 06/06/2024

Publié le : 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le



ID : 031-213105661-20240603-DB20240602-DE